qui prépare ces aventures et autorise ces violences. Le Roi fait appel aux hommes de bonne volonté; or, ce serait ne pas comprendre sa pensée que de chercher exclusivement ces hommes de bonne volonté dans les rangs du parti royaliste. Je vous l'écrivais hier, il y a des hommes qui passent pour bonapartistes et qui répudient certaines doctrines révolutionnaires de l'Empire, comme il y a des républicains qui ont horreur des violences du radicalisme. Ces bonapartistes et ces républicains sont les hommes de bonne volonté de l'avenir.

Le *Journal des Débats*, en portant son jugement sur l'allocution de M. le comte de Chambord, prend, suivant son habitude, le ton du persiflage, mais il est obligé d'avouer que M. le comte de Chambord *se sert d'une langue dont le Journal des Débats ne prétend pas contester l'élévation et la noblesse*.... en ajoutant qu'un pareil langage a le grave défaut de ne plus être compris. Le *Journal des Débats* ne s'expose-t-il pas à calomnier ses contemporains qui ne seraient donc plus accessibles qu'à un langage dépourvu d'*élévation et de noblesse* ?

Les *Débats* parlent de ces *malentendus particuliers*, créés par 80 ans de révolutions entre la société française et le dernier représentant de la branche aînée des Bourbons... qui donc a le plus contribué à provoquer et à propager ces déplorables malentendus, si ce n'est cette coterie de politiciens qui, ont aidé à toutes les révolutions et fabriqués tous ces expédients bâtards, qui en se succédant, n'ont servi qu'à précipiter cet état de décadence que le *Journal des Débats* voudrait nous faire accepter sous le nom de *République définitive ?*

Les feuilles républicaines, radicales et bonapartistes, ne sont évidemment pas de bonne foi quand elles persistent à présenter M. le comte de Chambord comme voulant ressusciter l'ancien régime. Ce sont là de ces *badauderies libérales* signalées, il y a peu de jours, par le *Constitutionnel*, et contre lesquelles protestent tous les écrits émanés de M. le comte de Cambord.

D'autres journaux contestent l'opportunité de l'allocution de Goritz, et demandent par quel moyen le chef de la maison de Bourbon compte rétablir la monarchie ?

La crise intérieure et extérieure que nous traversons, et qui devient chaque jour plus menaçante suffit pour justifier l'opportunité de l'allocution de Goritz, et la nécessité de se préparer à donner à la France des institutions plus durables, plus appropriées à son caractère national, plus capables de le protéger contre l'anarchie du dedans et les hostilités du dehors.

Quant à l'heure propice et au moyen ils dépendent évidemment des circonstances. En 1814, vingt-et-un ans après la destruction de la monarchie, qui croyait qu'elle serait rétablie et que les Bourbons remonteraient sur le trône ?

Ce fait s'est accompli malgré toutes les prévisions humaines et toutes les impossibilités apparentes.

En 1848, qui croyait à la proclamation de la république qui est sortie des bureaux du journal *La Réforme* ?

En 1851, après ce triste spectacle que présentait, dans l'assemblée législative, la personne de Louis Napoléon, qui croyait au retour de l'Empire

Il y a donc dans les époques critiques au milieu desquelles nous vivons, des événements qui s'accomplissent malgré toutes les prévisions humaines, et qui rendent possible précisément ce qui est jugé impossible par la courte raison de l'homme, par les préjugés de l'esprit de parti.

Voilà ce que nous verrons par le retour de la monarchie nationale.

DE SAINT-CHÉRON.

---

Paris, le 8 mars 1877.

Ce n'est pas fête pour tout le monde aujourd'hui à Paris, et toutes les administrations n'ont pas fermé leurs bureaux pour permettre à leurs employés d'aller grossir la foule qui se promène sur les boulevards en attendant le passage des masques. A la porte du Crédit foncier, comme à la porte du Comptoir d'escompte commence une longue queue de souscripteurs qui, malgré le froid et les giboulées menaçantes, attendent leur tour pour prendre des obligations de la Ville de Marseille. Le même empressement se remarque que pour les emprunts de la Ville de Paris. Le taux relativement peu élevé de l'intérêt prouve que l'épargne recherche surtout les placements qui offrent toute sécurité; et l'on conclut que si dans des conditions à déterminer, le gouvernement voulait accorder sa garantie pour de grandes entreprises d'intérêt général, les capitaux afflueraient de tous côtés. Quoi qu'il en soit, il est curieux de constater le contraste entre cette foule en désordre qui se promène oisive sur les boulevards à la recherche de quelque sujet de distraction de critique et cette autre foule patiente, immobile, pressée en rangs serrés, ayant argent en poche, qui vient échanger écus contre papier. Laquelle s'amuse le plus et laquelle jouit le mieux d'un jour de fête? Je crois que c'est celle qui ne guette pas au passage quelque plaisantin de bas étage vêtu d'oripeaux, et déguisé en femme ou en sauvage ou même en singe. Il faut noter que c'est ce dernier costume qui a le plus de succès. Dans la vie ordinaire, c'est le singe qui imite l'homme, une fois ou deux par an, si un homme prend la pelure d'un singe et essaie d'imiter ses grimaces, les passants rient et applaudissent. Le carnaval justifie la folie des uns et des autres.

Je voudrais bien savoir les réflexions qu'inspirera au général Ignatieff, arrivé ce matin, la vue des badauds parisiens, si le diplomate russe peut se soustraire quelques instants aux occupations de sa mission politique pour parcourir la capitale. Je me figure qu'en voyant cette interminable file de promeneurs il ne reconnaîtra pas le peuple le plus spirituel de la terre, car tout ce monde à l'air de s'ennuyer profondément, on dit que ce soir le bal de l'Opéra sera très-brillant et que toutes les loges ont été louées plusieurs jours d'avance. Est-ce parceque nous sommes encore pour un jour en carnaval, que la *République Française* est ou feint d'être ce matin en si grande colère. De tous les journaux républicains, c'est celui qui parle en termes ridiculement exagérés du discours de M. le comte de Chambord. Il accumule les gros mots contre celui qu'elle appelle par une antithèse hardie « un phraseur téméraire et fainéant» Puis il injurie les amis mêmes du prince « ses amis qui ont de lui par dessus les oreilles, ses amis depuis longtemps désespérés de son imbécilité, et qui n'attendent, ne souhaitent plus de lui qu'un dernier service, c'est à savoir qu'il abdique ou qu'il meure.» Evidemment le journal de M. Gambetta éprouve le besoin de réveiller l'ardeur de ses propres amis par quelques grossièretés bien senties.

C'est sans doute aussi l'effet du retour à la santé de M. Gambetta que certains journaux disaient malade, obligé d'aller se faire soigner dans le Midi, et qui a présidé hier au palais Bourbon une séance de la commission du budget.

Le centre gauche a pris hier une résolution, qui prouve bien que l'intention des républicains, est de ne pas tourmenter M. Jules Simon ; il s'est prononcé contre l'urgence de la suppression de la loi Dufaure de 1875 sur la presse, en raison du travail complet que doit présenter la commission de codification. Par conséquent, ceux qui supposent qu'une crise ministérielle éclatera au cours de la session nous paraissent être dans une erreur complète.

Johann Strauss fera mardi ses adieux au public parisien, en dirigeant à l'Opéra un grand concert au profit de la société de secours Franco-Autrichienne. Le Maestro autrichien, n'a peut-être pas eu chez nous tout le succès qu'il espérait, cependant il a produit une bonne impression comme homme et comme artiste.

Aujourd'hui, tous les théâtres donnent des représentations de jour, et grâce aux giboulées, ne peuvent manquer de faire salle comble.

---

## Roubaix-Tourcoing

### ET LE NORD DE LA FRANCE

Ce n'est pas tout pour l'Université catholique de Lille d'avoir triomphé des ministres de l'intérieur et de l'instruction publique; elle aura encore à lutter contre l'opposition de la municipalité, exclusivement composé de républicains ou de radicaux. A l'arrêt du Conseil d'Etat annulant la décision ministérielle, le conseil municipal de Lille a répondu par une délibération invitant le ministre de l'intérieur à prononcer la révocation immédiate des administrateurs des hospices de la ville, sous prétexte qu'ils ont gravement lésé les intérêts qu'ils étaient chargés de gérer.

L'hostilité du corps municipaln'empêchera pas l'Université catholique de Lille de se compléter et de prospérer.

—

Le Conseil des prud'hommes vient de recevoir du ministre de l'agriculture et du commerce, un tableau indiquant le titre et le prix des fascicules de la publication des brevets d'invention pris en 1861-62-63-64-71-72-73-74-75.

Ce document est déposé, au secrétariat du Conseil, où il sera mis à la disposition des intéressés.

—

On a relevé, dans la soirée de mercredi, rue de l'Alma, un individu dans le plus complet état d'ivresse.

Cet homme se nomme D... et est manœuvre; il avait reçu dans la journée un litre d'eau-de-vie dont il avait absorbé le contenu trop rapidement. Il est tombé sur le trottoir ivre-mort.

Des secours lui ayant été prodigués, D... a été reconduit à son domicile.

—

Un marchand de déchets, originaire de Belgique, et nommé Pierre M..., âgé de 52 ans, a été mis hier en état d'arrestation. Voici à quel propos :

Pierre envoyé par son patron à Lille, le 9 février, pour vendre un sac de déchets d'une contenance de 98 kil., accomplit ponctuellement sa commission; mais... retint de son autorité privée, la somme touchée comme prix des marchandises

C'était un procédé contraire aux lois sur la propriété. Pierre le comprit, et il s'apprêtait à repasser frontière, au moment où il a été conduit à la prison municipale.

—

Un accident grave est arrivé, hier dans l'après-midi, aux environs de la place Nadaud.

Là, se trouvait un car de tramway servant à transporter les matériaux pour l'achèvement de la voie ferrée. Une troupe d'enfants jouait alentour. Un des bambins, nommé Louis Bernier, âgé de 7 ans, plus délibéré que les autres, s'avisa de monter sur le véhicule, après avoir levé les cales mises aux roues, pour le maintenir en stationnement.

La voie dans cette partie est en déclivité jusque vers la place de la Liberté; le car suivi donc la pente avec une certaine vitesse. L'enfant surprit tout-à-coup par le mouvement d'avant, perdit l'équilibre et tomba à la renverse sous la voiture.

Heureusement, la chûte eut lieu de côté, en sorte que les roues n'atteignirent l'enfant qu'aux extrémités. Il en résulta une contusion à la jambe droite. La jambe gauche est aussi lésée; on craint les suites d'une blessure assez profonde, faite à l'articulation tibio-fémorale.

C'est le docteur Paquet qui a donné les premiers soins au jeune blessé. Un ouvrier qui passait a transporté à bras, l'enfant à son domicile, rue du Duc.

—

Malgré l'activité déployée par les douaniers, il ne se passe pas de jour que nous n'ayons à signaler l'arrestation de quelques fraudeurs. Encore hier, deux femmes qui portaient cachés sous leurs vêtements, divers objets soumis aux droits, entr'autre du tabac, ont été arrêtées à la gare de Tourcoing.

Presque à la même heure, un autre fraudeur était surpris par un préposé de l'octroi du Blanc-Seau.

—

Un marchand de beurre d'Hellemmes, M. Raquet, a surpris, avant-hier, en flagrant délit de vol, dans sa voiture, un individu d'une vingtaine d'années, qui a déclaré se nommer Gustave Lefebvre. et être l'auteur de nombreux vols commis depuis quelque temps, au préjudice des voituriers, de concert avec une bande de filous et de récéleurs qu'il a refusé de nommer. Lefebre a été conduit au commissariat du poste de l'Hôtel-de-Ville.

—

Un faux bibliomane, arrivé à Lille depuis quelques jours seulement, fréquentait avec un goût des plus prononcés, nos différents bouquinistes, sous prétexte de leur acheter des livres. C'était un prétexte, car il n'achetait rien. Seulement après son départ, on remarquait toujours quelque vide, soit aux rayons, soit aux étalages. Il fut surveillé dès lors et pris en flagrant délit. Il avait surtout opéré rue du Vieux-Marché-aux-Moutons et rue de la Clef. C'est un jeune homme de 17 ans, Ed. Charlery. On n'a retrouvé dans sa chambre que quelques décorations qu'il avait volées à un ancien soldat demeurant rue du Marché-aux-Bêtes. Quant aux livres, il les avait probablement déja vendus.

Le bibliomane-numismate a été mis à la disposition de la justice.

---

Une de nos plus intéressantes sociétés chorales, l'*Union Ouvrière*, a donné, dimanche dernier, un beau et attrayant concert dans les salons de l'Hôtel-de-Ville.

C'était la première fois que cette jeune société donnait une fête musicale à la Mairie. Aussi, pour rendre cette ouverture brillante, les membres de l'*Union* s'étaient-ils adjoints leurs collègues de la *Lyre Ouvrière* de Lille, et plusieurs *virtuosi* distingués, des diverses sociétés musicales roubaisiennes.

Les membres honoraires de la société déjà nombreux remplissaient la grande salle. Le Concert a commencé au milieu d'une affluence considérable.

Aux voisins, l'honneur ; parlons d'abord de la *Lyre Ouvrière* qui a consciencieusement chanté ses deux chœurs : *Hymne à la Nuit* et les *Cloches du Pays*. Avec de la persévérance, de l'étude et du courage, la *Lyre Ouvrière* arrivera certainement à de beaux résultats.

On a beaucoup remarqué M. Vuylsteck, directeur de la *Lyre Ouvrière*. Dans l'air du *Chalet*, ce chanteur a montré un beau déploiement de voix ; c'est une excellente basse. Il a été applaudi et bissé.

Le *Solo* de flûte, joué par M. Dubocage, a été fort apprécié. Il y a de la pureté et du savoir dans le jeu de ce flûtiste.

M. A. Vaissier, de son côté, a rendu la *Fantaisie* d'Eugène Brepsant sur la *Favorite* de Donizetti, avec aisance et talent. Mille éloges.

Les deux beaux morceaux de violon, la *Mélodie* par Rapiquet et l'*Air* varié de Bériot, exécutés par M. Willaumez, l'ont été de la bonne manière. Ce jeune violoniste sait manier l'archet avec tact et sentiment des nuances. On ne lui a pas ménagé les applaudissements.

Le chanteur comique, M. Millaud, mérite une mention toute spéciale. Que de verve, de brio, d'ardeur, dans son jeu, sa manière de dire. L'auditoire a été enchanté de sa charmante interprétation.

Nous offrons, en terminant, nos compliments d'usage à la société organisatrice de cette belle soirée musicale. Elle, aussi, a remporté des succès dans son concert. Les deux chœurs que l'*Union Ouvrière* a chantés, le *Départ des Compagnons*, et *Sur les Remparts* ont prouvé qu'elle accomplit de vrais progrès dans cet art si agréable et si difficile du chant.

Nous félicitons l'*Union Ouvrière* d'abord de l'organisation du concert auquel il ne manquait rien; tout y a été attrayant, divertissant et varié; ensuite du courage et de l'intelligence qu'elle déploie pour arriver au succès dont elle ne tardera pas à triompher, sous l'habile direction de son chef, M. Désiré Mercier ; le concert de dimanche en offre une preuve.

---

LE CRIME DE SAINT-OMER. — Plus heureuse que pour Moyaux, la justice vient de mettre la main sur l'assassin de Mlle Gugelot.

C'est un perruquier, nommé Richard, le voisin même de la victime.

Voici dans quelles circonstances il a été découvert :

Quelque temps avant le crime, il avait proposé à un de ses amis des environs de faire le coup à deux. Celui-ci avait énergiquement refusé.

En apprenons le meurtre de Mlle Gugelot, il ne douta pas un seul instant que ce ne fut Richard l'assassin. Cependant, effrayé, terrifié, il essaya de garder le silence ; mais ce terrible secret fut plus fort que lui et il avoua tout à son patron.

La justice fut bientôt informée et prit immédiatement des mesures pour ne pas laisser échapper le coupable que nous savions gardé à vue depuis quelques jours.

Enfin, hier matin, il a été arrêté et écroué à la prison.

On nous a assuré qu'il avait une blessure au doigt.

Cette arrestation a causé un grand soulagement à St-Omer. D'autant plus qu'après quelques inculpations infructueuses on désespérait de voir découvrir l'assassin.

Voilà ce qu'on raconte, cependant les journaux de Saint-Omer, datés de ce jour, n'en font aucunement mention, on pourrait être fondé à croire que cette arrestation de l'assassin n'a existé que dans l'imagination d'un honnête homme désireux de voir le crime puni et la vertu récompensée.

Demain, sans doute, nous serons plus exactement renseigné.

—

*Faux en écriture privée.* — Samedi, le nommé Em. Antoine de Quiévrechain, étant de passage à Lille, expédia à M. Lechien, directeur d'une fabrique de vinaigre, à Quiévrechain, une dépêche portant la signature d'un employé de commerce de Lille, M. Delemotte, lui disant qu'une affaire grave l'appelait immédiatement. Il lui recommandait en conséquence de prendre, le lendemain dimanche, le train de huit heures trente-cinq, à Blanc-Misseron, et de réclamer, en passant, au buffet de Valenciennes, une valise qu'il y avait laissée.

M. Lechien, croyant véritablement que la dépêche lui avait été expédié par M. Delemotte, suivit en tous points les recommandations qu'elle lui dictait. A Valenciennes la valise lui fut remise; mais au bureau de la douane, les employés la visitèrent et la trouvèrent remplie de tabac belge.

M. Lechien eut beau se récrier, réclamer, expliquer qu'il était victime d'un mauvais tour, les douaniers, ne connaissant que leur service et le devoir qu'il impose, l'arrêtèrent et dressèrent procès-verbal. Le malheureux mystifié télégraphia tout aussitôt à M. Delemotte qui accourut à Valenciennes accompagné de M. Lessens, patron de M. Lechien et qui moyennant une transaction de 620 francs obtinrent son élargissement.

On croit qu'Antoine a gagné la Belgique après ce beau coup qui pourrait lui coûter cher.

Procès-verbal de ce fait a été dressé à sa charge et il ne perdra rien pour attendre. Il a d'autres affaires encore, paraît-il, à régler avec la justice.

—

Le port de Gravelines, si longtemps impraticable au grand commerce va enfin profiter des travaux importants qui viennent d'y être exécutés et d'autres dont on commence l'exécution. Le bassin n'est pas encore officiellement livré aux navires que déjà on y constate l'arrivage de steamer chargés de minerai. On signale en outre l'installation prochaine d'une entreprise de transports réguliers de marchandises entre ce port et Londres.

Au surplus, cette amélioration n'a rien de surprenant, en raison surtout de l'encombrement actuel des ports voisins. Le port de Gravelines est l'un des mieux situés du littoral, d'un abord toujours sûr et facile. Les droits d'entrée y sont des plus modérés et le déchargement peut s'y faire à très-bas compte.

On n'a qu'à se louer du service de remorquage et le transport par la rivière d'Aa présente une amélioration du trajet ordinaire entre les ports du littoral et Lille.

La voie ferrée qui doit relier la gare actuelle de Gravelines au quai de déchargement sera bientôt achevée.

En somme, le port de Gravelines, ainsi amélioré, apporte au département du Nord un nouvel élément de prospérité.

—

Dans la nuit du mardi au mercredi, un commencement d'asphyxie a eu lieu, rue des Récollets, à Cambrai, par suite d'obstruction d'un tuyau de cheminée.

Une famille, composé du père, de la mère et d'un jeune enfant, était au lit dans la même chambre, quand, vers une heure du matin, l'enfant se mit à crier. La mère se souleva pour prendre l'enfant, croyant l'apaiser en lui donnant le sein, quand elle se sentit prise de malaise. Le mari, voulant se lever pour lui chercher du vinaigre, tomba lui-même à la renverse; pris d'étourdissement. Il parvint pourtant à se relever, à ouvrir la porte et à appeler les secours d'un voisin.

Le courant d'air dissipa le malaise des parents et de l'enfant, et l'on reconnut que l'acide carbonique provenant de la cuisinière dont la clef était fermée, avait causé ce commencement d'asphyxie. Si le sommeil de l'enfant avait été plus profond, peut-être aurait-on eu à déplorer la mort de trois personnes.

---

**Etat-Civil de Roubaix.** — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 7 mars. — Jules Lecocq, rue du Fontenoy. — Marie Smet, rue de Ma Campagne. — Alphonse Delaby, rue St-Antoine, cour Beuscart, 3. — Louis Gothals, rue de la Guinguette, cour Six. — Nathalie Courty, rue de l'Espérance, 6. — Hélène Dumont, rue du Moulin-de-Roubaix, 20. — Agnès Jenniaux, rue de Lille, 39. — Emile Lebrun, au Raverdy. — Edmond Ringeval, rue du Vieil-Abreuvoir, 44. — Eugène Delneufcourt, rue de la Perche, cour Cornille, 6. — Angèle Matos, rue des Longues-Haies, cour Baas, 160.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 7 mars. — Berthe Protin, 5 ans, rue du Collège. — Méranis Scherpereel, 48 ans, ménagère, rue Fulton, 1. — Vandenbossche, présenté sans vie, rue des Longues-Haies, 18. — Pierre Sandra, 77 ans, tisserand, dans le canal de Roubaix. — Paul Roger, 24 jours, rue de Lille, cour Delerue, 2.

---

**Etat-Civil de Tourcoing.** — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 8 mars. — Marie Defebvre, rue des Carliers. — Marie Catteau, rue de Paris. — Jules Duez, à Fin-de-la-Guerre. — Palmyre Florin, au sentier de Bondues. — Marie Deryter, à la Marlière. — Marguerite Desmez, rue des Coulons. — Paul Dervaux, au chemin des Mottes.

DÉCLARATION DE DÉCÈS du 8 mars. — Marie Desmettre, 1 an 6 mois, à la Croix-Rouge.

---

## CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Un **obit solennel** sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mardi 13 mars 1877, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur AUGUSTE VROMENT, décédé à Courtrai, le 12 octobre 1876, à l'âge de 71 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priés de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

---

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — *Imprimerie Alfred Reboux.* — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*, dans la *Gazette de Tourcoing* (journal quotidien.)

---


Le cabinet de Me **RODET**, avocat agréé près le tribunal de commerce de Tourcoing, est situé rue de Lille, 46.

---

**Société des Pirre-Louis**

de la Basse-Masure

Estaminet tenu par Mme veuve FAUVARQUE, près l'église des Pères, à Roubaix.

**CAVALCADE AU PROFIT DES PAUVRES**

Autorisée par

M. le Maire de la Ville de Roubaix.

Dimanche de la Mi-Carême.

Itinéraire pour la sortie des Pirre-Louis :

Départ à 1 h. 1/2 très-précise.

Rues de la Basse-Masure; Turgo; de Tourcoing; du Collège; du Galon-d'Eau; place de la Liberté; Grande-Rue; place de la Mairie; rues Saint-Georges; du Grand-Chemin; de l'Alouette; du Chemin de Fer; des Lignes; place Notre-Dame; rues Notre-Dame; Blanchemaille; de la Rondelle; de Tourcoing; de la Fosse-aux-Chênes; du Pays; du Curé; Grande-Place; rues Neuve; du Moulin-de-Roubaix; St-Jean; place Ste-Elisabeth; rues de Lannoy; du Moulin-Brulé; du Pile; du Galon-d'Eau; place de la Liberté; rues Pauvrée; Pellart; du Vieil-Abreuvoir; Nain; de l'Hospice; place du Trichon; rues Inkermann; de Lille; Neuve; de l'Union; du Château; place de la Mairie; rues de la Fosse-aux-Chênes; de Tourcoing; Daubenton, St-Joseph; de la Basse-Masure.

Rentrée à 6 heures 1/2 du soir. 13226


---

## Faits Divers

— Une scène des plus divertissantes vient de se passer à Lyon, dans un des sous-comités de répartition de secours aux ouvriers sans travail du 4e arrondissement. Voici comment elle est racontée par la *Décentralisation* :

Un honnête ouvrier se présente devant ce sous-comité pour demander quelques renseignements sur les formalités à remplir par qui veut obtenir des secours.

Le citoyen Dubois, conseiller municipal radical, qui trônait dans un fauteuil au milieu des autres membres de la commission, se met alors à invectiver vertement cet « intrus » dont le nom ne figure sur aucun registre démocratique.

L'ouvrier, un peu interdit de cette brusque rebuffade, mais reprenant bientôt son assurance, répond qu'il est un honnête ouvrier et qu'il ne demande présentement aucun secours. Je désire seulement, dit-il, savoir quelles sont les démarches qu'il me faudrait faire, dans le cas où l'ouvrage venant à me manquer, j'allais solliciter des secours, si largement votés de toute part.

M. Dubois se contente pour toute réponse de congédier impérieusement, par un geste, son importun interlocuteur.

Celui-ci, exaspéré, réplique aussitôt :

« Nous vous avons nommé conseillers municipaux; à ce moment-là, vous étiez à nos genoux, et voilà aujourd'hui comment vous nous traitez ! »

M. Dubois, furieux, se lève alors de son siége et saisit l'ouvrier par sa cravate pour le faire sortir.

Mais il comptait sans son adversaire, qui, retournant ses manches, s'écrie :

— Ah ! c'est ça que tu veux? Tu vas être servi.

Et il se mit à administrer à M Dubois une volée de coups de poing.

Pour le calmer, un des membres du comité veut lui offrir une pièce de *vingt sous*, mais l'ouvrier indigné jette la pièce par terre en s'écriant :

« — Je ne demande pas l'aumône. »

Et il sort...

— Dans le récit de l'accident arrivé lundi soir à Gagny sur le chemin de fer de l'Est, nous avons dit que le corps d'une dame âgée avait été trouvé au milieu des wagons. Cette dame avait été tuée par un crochet de fer qui s'était logé dans le crâne. Elle a été reconnue par sa fille. Elle se nomme Nivelet, de Vezins.

— Les journaux de la Marne mentionnent plusieurs tentatives de meurtre :

Dimanche, vers neuf heures et demie du soir, un ouvrier tuillier, nommé Bocher, se rendait du hameau de Beauvais, commune de La Noue, chez ses parents, à Châtillon sur Morin, lorsque trois coups de fusils furent tirés sur lui.

Bocher prit la fuite, et comme il descendait la pente rapide qui longe le parc du château d'Esternay, il rencontra le garde particulier du marquis de Larochelambert, nommé Gallois, accompagné de sa femme. Ils sortaient du château, et retournaient à Beauvais où ils demeuraient.

— Ne montez pas, n'allez pas plus loin, leur dit Bocher ; l'endroit est dangereux ; trois coups de fusils viennent d'être tirés sur moi.

Gallois ne tint pas compte de cet avis, et poursuivit sa route avec sa femme.

Quelques minutes après, Bocher entendait un quatrième coup de fusil, et la femme de Gallois appeler au secours.

Le garde avait été frappé par une balle qui, l'ayant atteint par derrière, au flanc gauche, sortit par devant. Il tomba roide mort.

Une heure après, on rapportait son cadavre au château d'Esternay.

— HORRIBLE SCÈNE DE CANNIBALISME EN PLEINE MER. — Le steamer-poste *Gambia*, de la British and Africain Navigation Company, arrivé à Liverpool samedi 24 février au soir, a repatrié un matelot nommé Mac-Linden, né à Kinkeel (Irlande), seul survivant de l'équipage du trois-mâts-barque *Maria*, de Belfast. Ce navire, commandé par le capitaine Grayson, avait quitté Doboy pour l'Angleterre en novembre dernier, avec un chargement de bois; son équipage se composait de quatorze hommes. Au bout de sept jours, il fut assailli par une tempête de S.-E. Une voie d'eau se déclara, mais les pompes purent être maintenues franches jusqu'au 7 décembre, jour où elles furent engorgées par le lest de sable qui était à bord. Le navire commença à s'emplir rapidement et était presque submergé, lorsque quatre grosses poutres chargées sur le pont furent enlevées à la mer, heurtant, brisant et entraînant avec elles tout ce qu'elles rencontrèrent, y compris *toutes les embarcations*.

Le capitaine ordonna de couper la mâture mais avant que cette ordre pût être exécuté, le navire coulait. L'équipage se réfugia dans les hauts mâts, puis sur une partie de la poupe, qui restait à fleur d'eau. Les vivres manquaient presque complètement. Le surlendemain, on aperçut un grand navire à voiles auquel on fit des signaux de détresse. Ce navire passa assez près pour que les infortunés pussent lire distinctement à son arrière les mots *City of Montreal New-York*.

Le capitaine Grayson hêla pour qu'on lui envoyât un canot.

L'officier de quart fit un signe affirmatif de la main; mais ce fut tout. Le *City of Montreal* continua sa route ; abondonna 14 malheureux affamés, dont un seul, après d'atroces souffrances, devait revoir sa patrie. Le temps était assez beau, cependant, pour mettre des embarcations à la mer et opérer facilement le sauvetage.

Mac-Micken déclare que, si le capitaine Grayson avait survécu, il aurait, par tous les moyens possibles, signalé l'odieuse conduite de ceux qui montaient le *City of Montreal*.

Quelques jours après on aperçut un navire italien; mais, cette fois, le mauvais temps rendit toutes communications impossibles. Le neuvième jour, le mousse mourut de faim; trois jours plus tard, un matelot succombait, et puis les autres le suivirent rapidement. Le lundi, jour de Noël, ce fut le tour du maître d'équipage; et le capitaine était tellement faible que les deux seuls survivants, Mac-Micken et le contre-maître, craignant qu'il ne tombât à la mer, employèrent ce qu'il leur restait de forces à l'amarrer à un tronçon de mât. Peines inutiles et prolongation d'un martyre déjà long, le malheureux expirait au bout de deux jours. Depuis le 7 décembre, ces infortunés, dépourvus de vivres, n'eurent pour se soutenir que les *cadavres* de leurs compagnons. En effet, quand le premier homme mourut (le mousse), on lui coupa la gorge pour en sucer le sang, puis chacun eut une part de la cervelle (affreux repas !) On fit de même pour tous ceux qui succombèrent après.

Enfin, au bout de *trente-trois jours*, *le 9 janvier*, Mac-Micken et le contre-maître furent recueillis par la goëlette américaine *F. E Mac Donald*. Le contre-maître, épuisé et inerte, mourut au bout de quatre heures, sans avoir repris connaissance. Quant à Mac-Micken, il fut, grâce à des soins intelligents et à des remèdes énergiques, rappelé à la vie. Débarqué à Gorée, il entra à l'hôpital français. Aussitôt convalescent, on le dirigea sur Madère, où il fut embarqué sur le *Gambia* Mac-Micken est de complexion délicate et paraît à peine son âge (vingt-ans), Sa santé s'améliore de jour en jour.

Que d'horribles drames semblables ont dû se passer en pleine mer et sont demeurés inconnus, faute d'un seul survivant moins heureux que Mac-Micken, pour les raconter !

— MORT DU MARQUIS DE COMPIÈGNE. — On connaît aujourd'hui les faits qui ont précédé et suivi le duel dans lequel a perdu la vie M. le marquis de Compiègne.

C'est le 20 février, au Caire, qu'à la suite d'une discussion soulevée par un sujet allemand, M. Mayer, une recontre a été décidée.

Nous n'avons pu savoir le motif réel de la discussion. Nous avons tout lieu de croire que c'est sur une question de géographie qu'elle a commencé. M. Mayer aurait reproché à M. le marquis de Compiègne d'avoir supplanté comme président de la Société de géographie au Cairet M. Schweinfurt, qui occupait ce poste, quand M. de Compiègne arriva en Egypte appelé par le khédive.

La discussion ne tarda pas à s'envenimer et une voie de fait eût lieu de la part de M. Mayer.

Disons tout de suite quelle était la situation au Caire de M. le marquis de Compiègne.

Membre, depuis de longues années, de la Société de géographie de Paris, il fut demandé par le khédive d'Egypte qui lui offrit de partager avec M. Schwein-